

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2017**

**Le 23 janvier** deux mil dix-sept à 18 h 30, en mairie, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présence de Monsieur Philippe VINCENT, Maire.

Étaient présent(e)s : M<sup>mes</sup> : VARIN, PERRIAU, RASSET, LEVIGNEUX, CASTOT, LEGRAS, VAUCLIN.

MM. LEBLANC, GONDARD, DANET, MODARD, DUFLO, FLAGUAIS, PECKRE, ADAM.

Étaient absent(e)s : M<sup>mes</sup> : STIENNE pouvoir à S GONDARD, LESEIGNEUR

MM. : LECONTE

Secrétaire de Séance : Pascale VARIN

### ***GROUPEMENT DES 4 COMMUNES POUR L'ENTRETIEN ET LE FAUCHAGE***

M. le Maire propose le regroupement avec les trois communes Grigneuseville, Beaumont le Hareng, Cottévrard, en vue de lancer un marché sur l'année 2017, pour le fauchage des accotements sur les diverses voies communales. Après en avoir délibéré, le conseil Municipal approuve.

### ***CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LA TOITURE TERRASSE DU GROUPE SCOLAIRE***

Monsieur le Maire présente le contrat d'entretien pour la toiture terrasse végétalisée du groupe scolaire, sur une durée de 4 ans et dont le montant annuel s'élève à 500 € H.T. Le Conseil Municipal donne son accord.

### ***ENCADREMENT CANTINE SCOLAIRE***

Monsieur le maire indique qu'il n'existe pas de réglementation pour l'encadrement de la cantine mais qu'en cas d'incident, sa responsabilité serait engagée, ce service étant organisé par la municipalité. Compte tenu de l'augmentation des effectifs de maternelle, Monsieur le Maire propose l'embauche de Mme Bunel, Institutrice pour assurer la surveillance de 12 h 00 à 12 h 30, à compter du 2 février 2017 rémunéré sur la base du taux de rémunération des heures supplémentaires effectuées par les enseignants pour le compte des collectivités locales.

### ***ACQUISITION DE DEUX REFRIGERATEURS***

Suite à une panne de réfrigérateur à la cantine, irréparable, il a été nécessaire de prévoir son remplacement, il a été décidé d'investir dans deux armoires plutôt qu'une seule grande, afin de séparer les types d'aliments. Cette dépense s'élève à 3011.40 €. Le Conseil Municipal donne son accord et autorise la dépense d'investissement, dans l'attente du vote du budget primitif 2017.

### ***CASERNE DE BOSC LE HARD***

Monsieur le Maire a rencontré M. Lagnel Chef des Pompiers, qui a fait part de ses préoccupations quant au manque de stationnement devant l'actuelle caserne et un besoin de mise aux normes des vestiaires qui ne tiennent pas compte de la présence de femmes Pompiers. Il est envisagé, la construction d'une nouvelle caserne à Bosc le Hard avec la participation des 11 communes qui dépendent de notre caserne.

Ces dépenses peuvent être subventionnées à 30% par SDIS et 30% par le Conseil Départemental.

Un rendez-vous a été sollicité avec M. Gauthier, responsable du SDIS.

#### ***AMENAGEMENT PAYSAGER DU TERRAIN DE JEUX ET CITY STADE***

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement proposé par le CAUE. Il est proposé de prolonger la haie du prunus côté parking et de supprimer trois prunus malades près du terrain de jeux et éventuellement planter un hêtre pourpre. Les membres du conseil ne sont pas très favorables, car la chute des feuilles représente un inconvénient pour l'entretien des terrains. La commission du fleurissement est chargée de choisir les plantations.

#### ***SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE***

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 35 € à une famille qui a sollicité une aide pour le voyage en Irlande de leur fille Manon, scolarisée au collège de Clères.